AD GEXCO
Adam Demouchy Gexco

- André Demouchy
- René Lefebvre
- Martine Loyer

- Tony Adam
- Christophe Cassel
- Dominique Pasquier

- Expertise Comptable
- Paie et Audit social
- Conseils aux entreprises
- Commissariat aux comptes
- Consolidation
- Transmission
- Reprise et création d'entreprise

Association Forjecnor 2000

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Dieppe
13, rue Jean Ribault
76200 Dieppe

Tél. 02 35 84 60 43
& 02 35 84 17 84
Fax. 02 32 90 08 37

Rouen
8 rue A. Sakharov
Parc de la Vatine
76130 Mont St Aignan

Tél. 02 35 60 35 56
Fax. 02 35 60 20 85

Exercice clos le 31 décembre 2010
Association Forjecnor 2000
4, Rue Chekroun
76340 Blangy sur Bresle

Ce rapport contient 2 pages

Association Forjecnor 2000

Siège social : 4, Rue Chekroun 76340 Blangy sur Bresle

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre assocaition, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Dieppe, le 23 août 2011

Adam Demouchy Gexco

André Demouchy
Commissaire Aux Comptes

AD GEXCO
Adam Demouchy Gexco

- André Demouchy
- René Lefebvre
- Martine Loyer

- Tony Adam
- Christophe Cassel
- Dominique Pasquier

- Expertise Comptable
- Paie et Audit social
- Conseils aux entreprises
- Commissariat aux comptes
- Consolidation
- Transmission
- Reprise et création d'entreprise

Association Forjecnor 2000

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Dieppe
13, rue Jean Ribault
76200 Dieppe

Tél. 02 35 84 60 43
& 02 35 84 17 84
Fax. 02 32 90 08 37

Rouen
8 rue A. Sakharov
Parc de la Vatine
76130 Mont St Aignan

Tél. 02 35 60 35 56
Fax. 02 35 60 20 85

Exercice clos le 31 décembre 2010
Association Forjecnor 2000
4, rue Chekroun
76340 Blangy sur Bresle

Ce rapport contient 13 pages

S.A.S. au Capital de 221 000 € - Siège social 13, rue Jean Ribault 76200 Dieppe - inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables de Rouen - membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Rouen - R.C.S. Dieppe - SIRET 318 477 114 00074- code NAF 6920 Z - N° identification TVA : FR75318477114

Association Forjecnor 2000

Siège social : 4, Rue Chekroun 76340 Blangy sur Bresle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FORJECNOR 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A Dieppe, le 23 août 2011

Adam Demouchy Gexco

André Demouchy
Commissaire Aux Comptes

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2010

SOMMAIRE

I BILAN

1.1 Bilan

1.2 Détail de l'actif

1.3 Détail du passif

II COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de Résultat

2.2 Charges exceptionnelles

2.3 Produits exceptionnels

2.4 Produits d'exxploitation

III ANNEXE

3.1 Règles et méthodes comptables

3.2 Modes de calcul des produits

1.1. BILAN AU 31/12/2010

ACTIF	31/12/2010 BRUT	AMTS & PROV	NET	31/12/2009
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 861	23 861	0	1 451
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	0	0	0	0
Inst. techniques, matériel et outillage ind.	93 101	77 288	15 813	20 272
Matériel info. et mobilier	208 141	175 083	33 058	43 861
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts	26 341	0	26 341	22 747
Dépôts et cautionnements	2 295	0	2 295	2 295
TOTAL 1	**353 738**	**276 232**	**77 507**	**90 626**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS	6 397	0	6 397	6 210
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	0	0	0	0
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances clients et comptes rattachés	400 217	0	400 217	435 377
Autres	0	0	0	0
CREANCES DIVERSES	22 144	0	22 144	10 124
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	1 427	0	1 427	1 527
TOTAL 2	**430 185**	**0**	**430 185**	**453 238**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	18 291	0	18 291	24 968
TOTAL 3	**18 291**	**0**	**18 291**	**24 968**
TOTAL GENERAL	**802 214**	**276 232**	**525 982**	**568 832**

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
RESERVE FONDS ASSOCIATIF	156 921	150 762
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Perte	0	0
Excédent	25 165	6 159
SUBVENTIONS	0	623
TOTAL 1	**182 086**	**157 544**
PROVISIONS P/RISQUES ET CHARGES	0	0
TOTAL 2	**0**	**0**
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 634	25 558
Avances en Compte Courant	84 601	43 635
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	0	59 255
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 654	88 928
Dettes fiscales et sociales	164 757	160 311
Autres dettes	2 942	0
DETTES DIVERSES	0	0
TOTAL 3	**335 588**	**377 687**
Produits constatés d'avance	8 308	33 601
TOTAL GENERAL	**525 982**	**568 832**

1.2 DETAIL DE L'ACTIF — 1 078 445,50

1.2.1. IMMOBILISATIONS — 353 738,07

IMMOBILISATIONS	IMMOBILISATIONS			
	SOLDE 31/12/2009	ENTREES 2010	SORTIES 2010	SOLDE 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	33 216,52		9 356,01	23 860,51
TOTAL1	**33 216,52**	**0,00**	**9 356,01**	**23 860,51**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel & outillage	11 584,25			11 584,25
Inst. agencements aménagements divers	29 834,55	2 357,73		32 192,28
Matériel de transport	67 461,43		18 137,11	49 324,32
Matériel informatique, matériel et mobilier de bureau	207 591,44	12 907,23	64 373,60	156 125,07
Mobilier de bureau	51 172,65	2 331,48	1 488,50	52 015,63
TOTAL 2	**367 644,32**	**17 596,44**	**83 999,21**	**301 241,55**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts à la construction (CIPL)	22 747,00	3 594,00		26 341,00
Dépôts et cautionnements	2 295,01	0,00		2 295,01
TOTAL 3	**25 042,01**	**3 594,00**	**0,00**	**28 636,01**
TOTAL GENERAL (1+2+3)	**425 902,85**	**21 190,44**	**93 356,22**	**353 738,07**

1.2.2. AMORTISSEMENTS — 276 231,54

AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS			
	VALEURS 31/12/2009	DOTATIONS 2010	REPRISES 2010	VALEURS 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de logiciels	31 765,33	1 451,19	9 356,01	23 860,51
TOTAL 1	**31 765,33**	**1 451,19**	**9 356,01**	**23 860,51**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Instal ations techniques, matériel et outillage industriels	11 036,66	329,11		11 365,77
Inst. agencements aménagements divers	22 361,17	2 024,08		24 385,25
Matériel de transport	55 210,34	4 463,96	18 137,11	41 537,19
Matériel informatique, matériel et mobilier de bureau	187 713,96	11 342,54	55 544,15	143 512,35
Mobilier de bureau	27 189,59	5 022,40	641,52	31 570,47
TOTAL 2	**303 511,72**	**23 182,09**	**74 322,78**	**252 371,03**
TOTAL GENERAL (1+2)	**335 277,05**	**24 633,28**	**83 678,79**	**276 231,54**

1.2.3 STOCKS — 6 396,86

Stocks fournitures	6209,92	6 396,86

1.2.4. CREANCES D'EXPLOITATION — 422 361,48

COMPTES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES — 400 217,31

Clients (clients débiteurs selon balance auxiliaire)	161 295,28
Clients douteux (montants nets)	0,00
Factures à établir	238 922,03

1.2.5. CREANCES DIVERSES — 22 144,17

Avances stagiaires	0,00
Personnel avances & acomptes	0,00
RRR à obtenir	0,00
Fournisseurs débiteurs	4 485,25
IJSS à recevoir	5 404,07
Produits à recevoir	2 139,33
Partenaires	10 115,52

1.2.6. TRESORERIE — 1 426,92

C.I.N Compte sur Livret	267,60
Compte sur Livret Association	222,08
Compte Prestations ANPE	937,24
CAISSE	0,00

1.2.7. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE — 18 290,63

EDF	30,38
GDF	10,77
Photocopies	0,00
Crédit bail	0,00
Location copieurs et standard tel.	891,79
Maintenance	1 892,25
Assurances	255,00
Abonnement	155,83
Frais de dossier certification	2 428,68
Téléphone	475,30
Annonces et insertions	358,00
La Poste	0,00
Hebergement Internet	103,98
Services bancaires	44,00
Taxes foncières	1 076,04
Chèques Déjeuner	4 632,00
Redevances	1 085,39
FOAD Proiel	4 851,22

1.3. DETAIL DU PASSIF — 525 983,18

1.3.1. FONDS PROPRES — 182 086,28

Les fonds propres sont composés des réserves
du fonds associatif, résultat de l'exercice et des subventions

Ils s'élèvent à 182 086,28
et se décomposent comme suit :

RESERVES	**156 920,83**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**25 165,45**
SUBVENTIONS	**0,00**

1.3.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES — 0,00

PROVISIONS POUR RISQUES	**0,00**

1.3.3. DETTES FINANCIERES — 98 235,53

		13 634,00
Emprunt CIN 16	4 064,12	4 064,00
Emprunt CIN 18	9 540,19	9 540,00
Intérêts courus non échus	30,23	30,00
Solde bancaire créditeur	84 600,99	

1.3.4. DETTES D'EXPLOITATION — 237 353,05

DETTES FOUR. ET COMPTES RATTACHES — **69 654,01**

Fournisseurs factures à payer :	47 047,68	
Dettes fourn. factures non parvenues :	22 606,33	

- *Facture Sous-traitance CFA* 11 843,75
- *Facture EDF* 3 710,86
- *Facture GDF* 176,64
- *Facture Eau* 109,78
- *Facture photocopieur* 304,21
- *Trésor Public* 560,86
- *Locations mobilières* 493,66
- *Facture entretien locaux* 466,60
- *Crédit Bail* 293,99
- *Facture La Poste* 310,17
- *Facture Téléphone* 2 000,70
- *Facture honoraires AD Gexco* 2 215,82
- *Commissions et frais bancaires* 119,29

DETTES SOCIALES ET FISCALES 164 757,20

Personnel :		48 429,20	
- *Frais de personnel*	4 031,94		
- *Indemnités journalières*	60,26		
- *Provision pour Congés Payés*	44 337,00		
Organismes sociaux :		86 761,00	
- *URSSAF*	28 925,00		
- *Pôle Emploi*	4 736,00		
- *Caisses de retraite*	21 219,00		
- *Prov. charges sociales sur C.P*	19 720,00		
- *Prévoyance*	2 593,00		
- *Retraite Générali*	9 568,00		
Etat :		29 567,00	
- *Taxe sur salaire*	2 801,00		
- *Charges fiscales sur CP*	5 196,00		
- *Autres charges à payer*	21 570,00		

AUTRES DETTES 2 941,84

- *Clients créditeurs*	2 941,84	
- *Créditeurs divers*	0,00	

1.3.5. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 8 308,32

Factures d'avance	8 308,32

2.1 COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	31/12/2010	31/12/2009
CHARGES D'EXPLOITATION		
CONSOMMATIONS EN PROVENANCE DES TIERS:		
- Achats	125 702	134 231
- Services extérieurs	110 103	109 450
- Autres services extérieurs	86 183	102 855
IMPOTS ET TAXES:		
- Sur rémunérations	83 324	76 711
- Autres	3 635	4 687
CHARGES DE PERSONNEL		
- Salaires et traitements	837 442	796 106
- Charges sociales	339 093	327 459
- Autres charges de personnel (médecine, chèques déj, cadeaux)	45 783	47 219
AUTRES CHARGES	5 145	4 911
DOTATIONS AUX AMTS ET AUX PROVISIONS		
- Dotation aux amortissements s/immobilisations	24 633	31 673
- Dotation aux provisions pour risques & charges		0
- Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
TOTAL 1	**1 661 043**	**1 635 303**
CHARGES FINANCIERES		
- Intérêts et charges assimilées	5 410	7 148
- Dotation aux provisions		
TOTAL 2	**5 410**	**7 148**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de Gestion	18 258	380
Sur opérations de Capital	0	0
Dotation aux provisions	0	0
TOTAL 3	**18 258**	**380**
TOTAL CHARGES (1+2+3)	**1 684 711**	**1 642 831**
RESULTAT DE L'EXERCICE:		
EXCEDENT	**25 165**	**6 159**
TOTAL GENERAL(1+2+3)	**1 709 876**	**1 648 991**

PRODUITS	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
PRESTATIONS DES STAGES	1 600 177	1 566 167
SUBVENTIONS SUR ACTIONS	58 407	60 535
SUBVENTION FONCTIONNEMENT	2 847	0
AUTRES PRODUITS	71	21
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	21 889	21 474
TOTAL 1	**1 683 391**	**1 648 198**
PRODUITS FINANCIERS		
INTERETS	111	102
RESULTAT SUR CESSIONS DES V.M.P.		
TOTAL 2	**111**	**102**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION		0
Indemnités d'assurances	22 739	
sur exercices antérieurs	3 012	
SUR OPERATIONS DE CAPITAL	0	0
QUOTE PART DE SUBVENTION INVESTISST	623	691
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	0	0
TOTAL 3	**26 374**	**691**
TOTAL PRODUITS (1+2+3)	**1 709 876**	**1 648 991**
DEFICIT		
TOTAL GENERAL(1+2+3)	**1 709 876**	**1 648 991**

2.2. CHARGES EXCEPTIONNELLES — 18 257,65

2.2.1 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS — 4 225,41

CREANCES CLIENTS IRRECOUVRABLES	4 010,48	
DIFF FACTURATION FOAD	214,93	

2.2.2 CHARGES EXCEPTIONNELLES — 14 032,24

Réparation salle PAO	4 355,81	
VNC éléments actifs	9 676,43	

2.3 PRODUITS EXCEPTIONNELS — 48 262,22

2.3.1 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS — 3 012,00

Autres tiers		3 012,00

2.3.2 PRODUITS EXCEPTIONNELS — 22 738,38

indemnités d'asssurance sur contenu		15 795,71
indemnités d'asssurance sur dommages		6 702,67
indemnités d'asssurance sur garanties annexes		240,00

2.3.3 TRANSFERTS DE PRODUITS D'EXPLOITATION — 21 888,95

transferts charges salaires		21 888,95

2.3.4 SUBVENTION EQUIPEMENT — 622,89

Quote part subvention FOAD		622,89

2.4 PRODUITS D'EXPLOITATION — 1 658 584,00

Prestations des stages		1 596 762,90
sur exercices anterieurs	4 138,68	
exercice en cours	1 592 624,22	
Subventions sur actions	(Monitorat de Travaux et Nouveau décor)	58 407,02
sur exercices anterieurs	287,20	
exercice en cours	58 119,82	
Gestion administrative sur prestations		3 414,08

ANNEXE

3.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les principes comptables généralement admis.

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Concernant certains postes du bilan, les méthodes d'évaluation et de classification des opérations appellent les observations suivantes:

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les charges exceptionnelles correspondent d'une part aux réparations de la salle PAO pour 4 356 € (suite à l'incendie qui a détruit la salle PAO de Blangy sur Bresle) et à la sortie des immobilisations (matériel bureautique et mobilier) pour une valeur nette comptable de 9 676 €.

d'autre part il a été décidé de solder les créances anciennes, estimées non récupérables : les créances clients de 2006 ont donc été soldées (pour 4 010 €),

Les produits exceptionnels correspondent aux indemnités des assurances (22 739 €),

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

IMMOBILISATIONS

Une actualisation des immobilisations, qui n'avait pas été faite depuis plusieurs années a engendré la comptabilisation de sorties pour un montant conséquent (79051 € en vétusté et 14304 € suite au sinistre),

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Composées des frais de logiciels, elles sont amorties sur 3 ans, les mises à jour sur un an.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations correspond à la valeur d'achat.
L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.
Les taux d'amortissement généralement retenus sont:

- Matériel pédagogique	20% à 33.33%
- Agencements et aménagements	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique, matériel et mobilier de bureau	10 à 20%

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale.

CREANCES ET DETTES

Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

MENTIONS PARTICULIERES

Des locaux sont mis à disposition gracieusement, pour lesquels il n'existe aucun bail d'occupation (ou autre document juridique) :
par la ville de Blangy sur Bresle : des locaux dont la surface peut être évaluée à 350 m²
par la ville de Forges les Eaux : mise à disposition d'une salle dans les locaux du SIAD

3-2 PRISE EN COMPTE DES PRODUITS 2010

1. Etat

Dispositif MCC (Maîtrise des Compétences Clés) et FCC (Formation aux Compétences clés) : le chiffre d'affaires pris en compte est celui effectivement réalisé sur la base des bons de commande

2. Région Haute Normandie

Les produits sont calculés sur la base des jours ouvrés de date de début à date de fin sauf pour les actions FOAD (Formations Ouvertes et à Distance), qui sont enregistrées sur la base des prestations réelles effectuées.

3. Financeurs et Partenaires divers

FORSEI : répartition en jours ouvrés (action Région)
AGEFIPH : prestations réelles effectuées

4. Pôle Emploi

Les prestations d'accompagnement individuel MVE, MOV et Cible Emploi sont constatées en jours calendaires sur une base forfaitaire de 30 jours par mois.

La prestation Atelier est prise en compte sur les montants réalisés.

Pour les actions de formation AFC ou CAF ou encore la convention bâtiment de Pôle Emploi, les produits sont pris en compte sur la base des jours ouvrés.

5. Formation salariés d'entreprise

CTP-CRP : pour les formations courtes, prise en compte sur la base des jours réalisés. Pour les formations longues, prise en compte sur la base des jours ouvrés.
Autres salariés : réalisations effectives